Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIVe Année N° 9 Septembre 1929

Méthode de combat.

Les présentes lignes font suite aux articles consacrés au programme d'utilisation de notre artillerie et au rapport de cette arme et de l'infanterie.

La controverse dont ils sont l'écho a reconnu qu'étant donnée l'impossibilité où nous étions d'attribuer à notre infanterie des forces d'artillerie qui la rendent capable de missions *offensives* d'une ampleur stratégique, c'est-à-dire, en fait, à but général et décisif, nous devions nous ingénier à déterminer une méthode de combat qui réponde à nos moyens.

Bien entendu, il ne faut pas, poussant la logique jusqu'à l'absurde, en conclure qu'une armée peut s'accorder d'ignorer les exigences d'un armement moderne, et que, pourvu qu'elle conforme sa tactique à ses moyens, tout armement sera bon. Ce serait imprudent autant que ridicule. Il convient de doter la défense nationale des armes de l'époque. Celles de la nôtre sont conditionnées par la fabrication d'explosifs, de gaz nocifs et d'appareils aériens dont elles transportent les effets à de grandes, à de grandissantes distances. Nous devons les acquérir dans toute la mesure de nos possibilités et nous assimiler leur usage. Mais cette condition étant remplie, et devant l'être sous péril de suicide, il nous reste à nous demander comment, en nous servant de ce que nous possédons, nous assurerons la protection de notre sol.

Bien entendu aussi, des conceptions politiques interviendront dans cette recherche pour qui la désirerait complète. Car s'il est exact de dire qu'une armée doit adapter ses possibilités